
1407^e réunion, 16 juin 2021

10 Questions juridiques

10.3 Comité européen de coopération juridique (CDCJ)

a. Rapport abrégé de la 96^e réunion plénière (17 mai 2021)

Pour examen par le GR-J lors de sa réunion du 15 juin 2021

Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le Comité européen de coopération juridique (CDCJ) tient sa 96^e réunion par vidéoconférence le 17 mai 2021, sous la présidence de M. João Arsénio de Oliveira (Portugal).

L'ordre du jour de la réunion figure en annexe. Le rapport complet de la réunion, y compris la liste des participants, est disponible sur le site internet du CDCJ.

Points pour décision du Comité des Ministres

Le CDCJ :

- adopte le rapport sur les travaux accomplis jusqu'à présent sur les conditions de rétention administrative des migrants et les propositions de pistes possibles pour l'achèvement de ces travaux (voir document CM(2021)77-add) et décide de communiquer le rapport au Comité des Ministres pour décider des livrables, tel que proposé par le CDCJ en 2022 et, le cas échéant, de tout autre livrable à considérer dans le futur programme d'activités et budget pour 2022-2025 ;
- invite le Comité des Ministres à prendre note du rapport abrégé de sa 96^e réunion (17 mai 2021).

Points pour information du Comité des Ministres

Le CDCJ :

1. prend note des observations d'ouverture du Président et du Secrétariat concernant l'adoption et la publication des Lignes directrices sur l'efficacité et l'efficacité des systèmes d'assistance judiciaire dans les domaines du droit civil et du droit administratif; la publication du rapport 2021 de la Secrétaire Générale sur la « Situation de la Démocratie, des Droits de l'Homme et de l'État de droit » ; et la préparation en cours du projet de Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) et les implications connexes pour le programme de travail futur du CDCJ ;
2. examine et adopte le rapport sur les travaux accomplis jusqu'à présent par l'ancien organe subordonné du CDCJ, le Comité d'experts sur la rétention administrative des migrants (CJ-DAM), ainsi que les propositions de pistes possibles pour l'achèvement de ces travaux ;
3. prend note de l'état d'avancement de la préparation de la contribution du CDCJ au rapport de la Secrétaire Générale sur la mise en œuvre du plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire depuis son adoption en 2016. Le CDCJ note que cette contribution n'empêche pas le comité, conformément à son mandat, d'identifier et d'examiner des défis nouveaux et émergents auxquels les États membres sont confrontés dans les domaines relevant de son expertise, notamment la justice et l'État de droit ;

¹ Ce document a été classé en diffusion restreinte jusqu'à la date de son examen par le Comité des Ministres.

4. salue l'intervention de l'Ambassadeur Dragoslav Štefánek, Représentant spécial de la Secrétaire Générale sur les migrations et les réfugiés, informant le CDCJ de l'adoption par le Comité des Ministres le 5 mai 2021 du Plan d'action sur la protection des personnes vulnérables dans le contexte des migrations et de l'asile en Europe (2021-2025) et prend note des actions et des livrables attendus qui y sont contenus, en particulier ceux qui relèvent du champ de compétence du CDCJ ;
5. prend note de l'état d'avancement de l'organisation en septembre 2021, en coopération avec le HCR, de plusieurs réunions techniques suivies d'une conférence internationale d'une journée sur l'apatridie ;
6. prend note de l'état de mise en œuvre des activités du CDCJ conformément à son mandat 2020-2021, telles qu'elles figurent dans le document de travail CDCJ(2021)9-Final, prenant en compte les plans de travail actualisés des activités spécifiques convenues par le Bureau, qui prennent en considération la nécessité d'éventuels ajustements, en raison du contexte continu de la pandémie et des contraintes connexes, et des nécessaires actions de suivi à plusieurs activités, sous réserve d'une décision du Comité des Ministres à cet effet ;
7. tient un échange de vues dans le cadre de la préparation du premier projet de programme et de budget quadriennal du Conseil de l'Europe qui tient compte des priorités énoncées dans le cadre stratégique de la Secrétaire Générale pour 2022-2025 ; approuve les orientations générales et les propositions d'activités prioritaires du CDCJ et de livrables à soumettre au Comité des Ministres pour 2022-2025, qui seront reflétés dans les futurs projets de mandats du comité et de ses futurs organes subordonnés proposés (voir document de travail CDCJ(2021)13). Le CDCJ note la nécessité claire de revenir à deux plénières par an pour être en mesure de mettre en œuvre le programme de travail proposé et pour s'assurer que la nouvelle approche de programmation conserve la souplesse nécessaire pour s'adapter et répondre aux nouveaux besoins émergents des États membres, et invite le Président du CDCJ à communiquer sur les priorités convenues lors de son échange de vues à venir avec le Groupe de Rapporteurs sur la coopération juridique (GR-J) le 15 juin 2021 ;
8. décide de tenir la 97^e réunion plénière les 18-19 novembre 2021 et, si nécessaire, de la poursuivre les 1-2 décembre 2021.

Ressources nécessaires

9. Le financement des activités décrites dans le présent rapport est assuré pour 2021 ; celui des activités pour le prochain quadriennium sera examiné dans le cadre du nouveau cadre programmatique 2022-2025.

Évaluation des activités menées à bien

10. Les membres expriment leur satisfaction quant au suivi entrepris pour mettre en œuvre les actions et les décisions prises par le CDCJ à la suite de sa 95^e réunion plénière, et leur appréciation du rôle actif du Bureau dans ce contexte. Le CDCJ se félicite de l'adoption, le 31 mars 2021, des Lignes directrices du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur l'efficacité et l'efficacités des systèmes d'assistance judiciaire dans les domaines du droit civil et du droit administratif, et forme l'espoir que ces Lignes directrices seront largement diffusées auprès des autorités compétentes des États membres. L'étude de faisabilité d'un nouvel instrument juridique européen, contraignant ou non, pour protéger la profession d'avocat a été rendue publique sous la forme d'une publication, en avril 2021.

Modifications apportées à la composition du bureau du comité

Ne s'applique pas.

Annexe

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion

2. Adoption de l'ordre du jour

Projet d'ordre du jour annoté

Déclaration du Président et du Secrétariat

3. Allocution de l'Ambassadeur Dragoslav Štefánek, Représentant spécial de la Secrétaire Générale sur les migrations et les réfugiés

4. État d'avancement

Mise en œuvre du plan d'action de Sofia (contribution écrite du CDCJ au rapport de la Secrétaire Générale) – tâche spécifique (ii)

Projet de trame détaillée

4.1

Document de référence

Compilation des réponses reçues des États membres et des membres de la Conférence des OING (dernière mise à jour : 14/04/2021)

Apatridie : conférence internationale et réunions techniques - tâche spécifique (vii)

4.2

Document de référence

Analyse des pratiques actuelles et des enjeux liés à la prévention et à la réduction des cas d'apatridie en Europe

Rétention administrative des migrants – tâche spécifique (ix)

5. Projet de rapport sur les conditions de rétention administrative des migrants et propositions de pistes possibles pour l'achèvement des travaux. Commentaires reçus des États membres sur CDCJ(2021)5

Documents de référence

Travaux du CJ-DAM

Comité européen de coopération juridique (CDCJ) – Codification des normes internationales sur la rétention administrative des migrants : orientation future des travaux [1339e réunion, 6 mars 2019] GR-J – 19 septembre 2019 - 06/19 Comité européen de coopération juridique (CDCJ) - Codification des normes internationales sur la rétention administrative des migrants : orientation future des travaux - Document distribué à la demande de l'Union européenne [Anglais uniquement]

6. Préparation du projet de programme et de budget du Conseil de l'Europe pour 2022-2025 – Echange de vues sur :

a. Actions et activités prioritaires du CDCJ pour 2022-2025

b. Projet de futur mandat du CDCJ et de ses organes subordonnés

c. Consultations en cours sur les travaux des comités directeurs et ad hoc : révision en cours de la Résolution CM/Res(2011)24 concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail

Documents de référence

Cadre stratégique du Conseil de l'Europe

Rapport du Secrétaire Général sur le passage en revue des conventions du Conseil de l'Europe Aperçu des conventions et accords sous la responsabilité du CDCJ

7. Divers

8. Date et lieu de la prochaine réunion

9. Approbation du rapport de réunion abrégé
